

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 802

présenté par  
M. Tian

à l'amendement n° 780 (Rect) du Gouvernement

-----

### ARTICLE 15 UNDECIES

À l'alinéa 4, après le mot :

« droit »,

insérer les mots :

« et gratuite ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.